

Ouverture du conseil 18h02

Les présents :

- Enseignants : M. Jordan, Mme Rodeia, Mme Gentil, Mme Green, Mme Frenedo, Mme Govin, M. Geynet.
- Parents d'élèves : Mme. Durand, Mme Lecarreres-Vasseur, Mme Legrand, M. Fremigacci , Mme Danh-Hemonel, Mme Regease, M. Hemonel
- La municipalité : Mme Favier (adjointe aux affaires scolaires)

Sont excusés : Mme Bourdier (maire de Bouleurs), Mme Francescon (enseignante), Mme Warchol (psychologue scolaire), Mme Fauveau Michau (parent d'élève), M. Langlet (DSDEN).

I / Présentation de l'équipe enseignante

La composition de l'équipe pédagogique est la suivante :

PS-MS : M. Jordan (en charge de la direction) et Mme Rodeia (les mardis et certains mercredis)

MS-GS : Mme Francescon

GS-CP : Mme Gentil

CE1 : Mme Green

CE2 : Mme Frenedo

CM1-CM2 : Mme Govin

CM2 : M. Geynet

Mme Sandrine Warchol, psychologue scolaire et donc membre du RASED qui est le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Mme Milcent, maître E, actuellement en congé maternité, également membre du RASED.

Mme Elizabeth Bonneau, chargée des aides à dominante rééducative pour les difficultés du comportement.

Les membres du RASED interviennent auprès des classes ordinaires, à la demande des enseignants, pendant le temps scolaire, hors de la classe ou dans la classe. Ici, il couvre plusieurs écoles du secteur de Crécy-la-Chapelle

En maternelle les ATSEM sont Mme Boin Sylvie et Mme Chalopet Nadia.

Des AVS (auxiliaire de vie scolaire) interviennent aussi sur l'école et sont en charge d'aider des élèves présentant un trouble de santé invalidant ou un handicap.

Il s'agit de Mme Houzet et de Mme Masson. Une troisième AVS est en cours de recrutement.

II / Présentation du conseil d'école et résultat des élections

a / Rôle du conseil d'école

En ce premier conseil d'école de l'année, nous en profitons pour rappeler les attributions de celui-ci.

Le conseil d'école:

- vote le règlement intérieur de l'école,
- donne son avis sur l'organisation d'une garderie des enfants dans les locaux de l'école en dehors des heures d'activité scolaire,

- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- est associé à l'élaboration du projet d'école : il donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école, notamment :
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école,
 - les conditions d'intégration des enfants handicapés,
 - les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement,
 - les activités périscolaires,
 - la restauration scolaire,
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
 - l'hygiène scolaire,
 - l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école. (à ce titre, il est consulté par le maire).
 - donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
 - statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique du projet.

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école.

Au sein du conseil d'école, une information est donnée en ce qui concerne:

- l'organisation des aides spécialisées,
- les critères de choix des manuels scolaires ou de matériels divers.

b/ Résultat des élections

Nombre d'inscrits : 229

Nombre de votants : 85

Nombre de votes nuls ou blancs : 10

Nombre de suffrages exprimés : 75

Taux de participation : 37,12%

Les sept élus titulaires sont :

Mme Durand, Mme Lecarreres-Vasseur, Mme Legrand, Mme Fauveau Michau, Mme Danh-Hemonel, Mme Regease, M. Hemonel.

Les suppléants sont :

Mme Rabot, M. Fremigacci, Mme Bourdier Aurélia, Mme Brémont.

III / Bilan de la rentrée

Il y avait 161 élèves inscrits au 1^{er} septembre 2016 pour 6 classes, soit une moyenne de 26,83 élèves par classe dans l'école (dont 30,5 élèves par classe en maternelle). L'inspection académique a décidé de l'ouverture d'une septième classe le mardi 6 septembre. La structure du début d'année a donc changé. Elle est maintenant la suivante :

PS-MS : $20 + 6 = 26$

MS-GS : $17 + 10 = 27$

GS-CP : $8 + 14 = 22$

CE1 : 23

CE2 : 23

CM1/CM2 : $17 + 4 = 21$

CM2 : 19

Six nouveaux élèves vont nous rejoindre après les vacances de la Toussaint dont : 1PS, 1GS, 1CP, 1 CE2, 2 CM2. Ce qui portera le total à 167 élèves. Quatre autres élèves sont prévus pour des inscriptions futures (dont 1 CM2, 1 CE1, 1 MS et 1 GS).

IV / La coopérative scolaire

Le bureau de la coopérative scolaire est le suivant :

Présidente : Mme Francescon

Mandataire : Mme Gentil

Le montant de la coopérative scolaire était de 2405.22€ au 1^{er} septembre.

Nous avons depuis acheté des jeux pédagogiques pour un montant de 412 € et réglé la cotisation à l'OCCE d'un montant de 332,50€.

Les parents de CE1 ont fait des dons individuels de 13,30€ pour équiper leurs enfants d'une série de livres. La maîtresse les remercie grandement pour ce geste.

Une participation financière a été demandée récemment aux familles et est toujours en cours.

V / Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir d'un règlement départemental. Il ne peut donc s'en éloigner.

Par rapport au règlement intérieur de 2015-2016, peu de changements sont apportés. Les seules modifications concernent les horaires qui sont dorénavant les mêmes pour tous les élèves de l'école (9h00-12h00 et 13h30-15h les lundis et jeudis et 13h30-16h30 les mardis et vendredis).

Après relecture, le conseil d'école procède au vote.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

VI / Plan vigipirate

Suite aux derniers événements, les consignes de sécurité concernant les écoles ont été renforcées. Dorénavant, les parents des élèves de maternelle ne peuvent plus accompagner leurs enfants jusqu'à la porte de la classe. Nous ne pouvons que déplorer la perte de ce moment privilégié qui était la spécificité de l'école maternelle.

Les parents ne peuvent entrer dans l'école que sur rendez-vous ou invitation de l'enseignant.

Une des consignes donnée par les ministères de l'éducation nationale et de l'intérieur est de ne pas s'attarder devant l'école. Nous constatons que cela est respecté et nous vous en remercions.

Un guide des parents d'élèves sur la sécurité des écoles a été mis en ligne dès la rentrée. Le ministère de l'éducation nationale invite les parents à le consulter et à le télécharger depuis son site internet.

Il est toujours interdit de prendre les transports en commun pour se déplacer lors des sorties scolaires.

VII/ Bilan des exercices PPMS

Un PPMS incendie a été fait le mardi 4 octobre à 9h30. Les enseignants et les élèves étaient prévenus. L'évacuation s'est correctement déroulée. Du retentissement de l'alarme au rassemblement (sur le parking de l'école), 2 minutes 18 se sont écoulées. Il n'y a eu aucune perte de temps et tout s'est passé dans le calme.

Un PPMS confinement contre les risques naturels a été fait le mercredi 12 octobre à 11h15. Les CM1-CM2 se sont confinés dans la classe des CE1, les CE2 se sont confinés dans la classe des CM2, les GS-CP dans leur classe tandis que les maternelles se sont regroupés dans les toilettes à côté du réfectoire.

Il a été constaté qu'un long coup de sifflet strident n'était pas audible par toutes les classes. L'utilisation d'une corne de brume semble être la meilleure solution. L'école n'en est actuellement pas encore pourvue (celles de l'année dernière ont déjà été utilisées pour les exercices de PPMS).

Un PPMS intrusion sera fait plus tard dans l'année d'après un scénario qui nous sera communiqué par l'inspection académique.

VIII / Fonctionnement de l'école

Les horaires de l'école sont maintenant les mêmes pour tous les élèves. Cela était devenu inévitable suite à la création d'une classe de GS-CP composée à la fois d'élèves de maternelle et d'élémentaire.

L'entrée et la sortie des élèves de maternelle se font maintenant par la porte principale.

Un décloisonnement est mis en place en maternelle. Pendant le temps de sieste des PS, M. Jordan et Mme Rodeia prennent avec eux les élèves de moyenne section et Mme Francescon ceux de grande section. Cela permet à Mme Gentil de pouvoir travailler de 13h30 à 15h45 avec un groupe réduit de 14 CP, ce qui est très appréciable. Cela permet aussi aux élèves de grande section de se retrouver dans le contexte d'une classe maternelle.

Nous avons deux intervenantes musique cette année. Marie-Lise Klingler intervient auprès des classes de maternelles (GS-CP compris) et Sophie Daniel intervient auprès des classes d'élémentaires. Elles nous amènent à la rencontre du jazz.

IX / Quelques dates

Mardi 18 octobre, les élèves sont venus déguisés pour fêter Halloween. Gâteaux et bonbons étaient au rendez-vous.

La photo scolaire est prévue pour le mardi 15 novembre (nous avons attendu le plus possible l'arrivée des nouveaux élèves).

Les parents demandent de changer un format de photo sur la planche des photos. Le directeur transmet la demande au photographe.

Nous serons tous déguisés le vendredi 24 février pour le carnaval.

Les livrets du premier trimestre seront remis le Mardi 6 décembre.

Des chants de Noël seront prévus pour le vendredi 9 décembre à 16h30 en inauguration du marché de Noël des parents d'élèves.

Les parents demandent d'emprunter la classe de Mme Govin pour y mettre leur Père Noël; ce qui est accepté.

Un spectacle de Noël sera offert aux élèves par la coopérative d'école. L'équipe enseignante est en recherche pour un spectacle de Noël.

La date du 24 juin 2017 a été retenue pour le spectacle de fin d'année.

Les prochains conseils d'école se tiendront le vendredi 27 janvier et le vendredi 16 juin 2017, toujours à 18h, dans la classe de M. Geynet.

X/ Point sur les travaux

L'agrandissement de l'école

Le chantier n'a pas de retard. Il devrait être achevé en mai 2017.

Ce matin, les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié de l'intervention de l'architecte qui leur a donné des explications sur le travail effectué. Il a ensuite répondu à leurs questions. Puis les élèves ont été voir le chantier. Les élèves étaient intéressés et une deuxième visite est prévue afin de voir l'avancée de celui-ci. Les enseignantes de CE1 et CE2 souhaiteraient également pouvoir visiter le chantier avec leur classe.

Question des parents :

Quel est l'impact des travaux sur les élèves ?

Les deux premières semaines ont été très bruyantes. Les élèves se sont ensuite habitués. Le chantier est actuellement dans une phase de travaux plus calme.

Ce qui est à faire à l'école

Une liste de travaux à faire pendant les vacances a été transmise à la mairie par l'équipe enseignante.

XI / Questions des parents d'élèves

Pour la mairie :

Qu'en est-il de l'ALSH et de la cantine du mercredi ?

Sondage pour connaître le nombre d'inscrits d'abord jusqu'aux vacances de la Toussaint puis finalement jusqu'en décembre. Les élèves de Saint Fiacre pourraient venir à Bouleurs, sondage en cours. On ne peut plus accueillir de maternelle. Les parents d'élèves demandent une réponse avant le premier décembre.

La cantine du mercredi reçoit 20 élèves mais moins d'élèves restent à l'ALSH.

Est-il possible d'avoir une gestion plus souple de la garderie (annulation facilité) ?

Les parents d'élèves se plaignent d'un règlement intérieur trop compliqué et demandent une souplesse de celui-ci. Ils aimeraient pouvoir avoir des réponses sur l'accueil des élèves qui ne sont pas forcément inscrits à l'avance mais qui ne viennent que ponctuellement. Une inscription est forcément facturée même si l'enfant n'y va pas et à l'inverse, il ne peut y aller s'il n'est pas inscrit ; les parents d'élèves demandent une souplesse sur ce point.

Réponse de la mairie :

La commune a sollicité l'aide financière de la CAF pour ne pas augmenter le coût de la périscolaire ; cela impose le respect d'un taux d'encadrement. La commune a donc besoin de connaître précisément le nombre d'enfants, par tranche d'âge, pour adapter le nombre d'animateurs.

- ↳ Si personne ne réservait, on serait obligée de limiter les places au personnel présent habituellement
- ↳ Avec les réservations, si certains jours les inscriptions en maternelle par exemple sont plus chargées, on peut ajouter une animatrice

L'an dernier, les modifications incessantes étaient devenues ingérables (*plus d'une centaine de familles présentes à l'école*) ; nous gardons les inscriptions « à la carte » sans recourir au forfait annuel de garderie mais il faut que les familles se disciplinent.

Y a-t-il encore de la place à la cantine pour les maternelles ? Si non, quelles solutions sont possibles ?

Ponctuellement, il n'y a plus de place mais s'il y a plus d'inscrits avec les nouveaux arrivants, les CP iront avec les élémentaires.

Suite à notre demande, la mairie accepte-t-elle le paiement par chèque CESU ?

Cela ne peut concerner que les enfants de moins de six ans. La mairie pourrait les accepter si un nombre suffisant de parents les utilise.

Les parents intéressés par le paiement par chèque CESU doivent se faire connaître en mairie.

Un TBI est-il prévu pour la nouvelle classe ?

Il n'y a pas de budget pour un autre TBI. Il faudra attendre le budget 2017 qui aura lieu en mars pour avoir une réponse.

Les parents d'élèves font une remarque appuyée sur la qualité des T.A.P. Les activités changent tous les trimestres. L'atelier langue espagnole, initialement remplacé par un atelier d'écriture (hospitalisation de l'animateur) ne sera pas remplacé et les élèves seront peut-être répartis dans d'autres ateliers. Les ateliers en maternelle sont chargés par rapport aux groupes organisés en élémentaire.

Pour l'école :

Comment se déroule les temps de récréations ? Y a-t-il des bagarres ?

Il y a peu de bagarres. Les récréations se déroulent normalement.

Jeux pour la récréation ?

Les parents d'élève souhaiteraient réintégrer les cartes Pokémon lors des récréations mais l'équipe enseignante est contre car cela crée de nombreux conflits.

Proposition d'achat de jeux de cartes ou petits matériels pour jouer lors des récréations par les parents d'élèves.

Acheter une structure pour des grands ?

Cela génère davantage d'accidents et il y a une réglementation importante ; cela dépend aussi de la superficie de la cour.

Proposition d'un coin calme.

Quelles sont les conséquences du changement de rythme ?

La sieste est écourtée pour les PS les jours où l'école s'achève à 15h. De plus, le jeudi, le dortoir est utilisé par l'atelier cirque, la sieste ne peut donc se prolonger pour ceux qui restent.

Y aura-t-il une classe découverte ?

Aucune classe de découverte n'est prévue.

Cela a un coût et demande beaucoup d'investissement personnel de la part de l'enseignant.

A réfléchir pour les années futures.

Point sur les manifestations que souhaite organiser l'association des parents d'élèves ainsi que sur l'utilisation actuelle et future des fonds :

Achat de 109 livres (issus d'une liste effectuée par l'équipe enseignante)

4 ventes de crêpes : 18/11, 27/01, 24/02, 21/04

Bourse aux jouets 20/11

Proposition de conteuses (Loisirs et métiers) : 27/11 flyers à distribuer dans les classes, activité gratuite

Vente de chocolats pour Noël : à faire passer dans les classes

Marché de Noël : 9/12

Concert Gospel : 10/12 (avec Marc)

Sucette en chocolat à Noël

Vente tartiflette : 27/01

Vente de brioche vendéenne : en février - mars

Loto : date à confirmer 26/03

Chasse aux œufs : date à confirmer en avril

Brocante : date à confirmer 14/05

Kermesse : 24/06

Le compte-rendu du conseil d'école sera distribué aux représentants des parents d'élèves, affiché au panneau de l'école et transmis en mairie pour diffusion sur son site internet.

L'ordre du jour étant achevé, le conseil d'école est levé à 19h35

Président de séance : M. Jordan

Secrétaire de séance : Mme Govin